



L'ONU adopte un traité bannissant l'arme atomique : 9 pays détenteurs de l'arme nucléaire dont la France deviennent « hors la loi » internationale

Par [Coordination anti-nucléaire Sud-Est](#)

Mondialisation.ca, 08 juillet 2017

[Coordination antinucléaire Sud-Est](#)

Thème: [Nations Unies](#)

Analyses: [Nucléaire \(guerre et énergie\)](#)

L'ONU vient d'adopter, ce vendredi 7 juillet 2017, et au terme de trois semaines de négociations entre 141 Etats, un traité bannissant l'arme atomique. Neuf pays détenteurs de l'arme nucléaire – dont la France – ont boycotté ces négociations internationales et se placent donc hors la loi humaine. Il importe à présent que les peuples et les populations fassent pression sur leurs dirigeants pour qu'ils appliquent cette décision internationale.

Un traité d'interdiction des armes nucléaires vient d'être adopté ce 7 juillet 2017 aux Nations unies par 122 votes pour, une voix contre –les Pays-Bas, membre de l'Otan– ainsi qu'une abstention. Il a été accueilli à l'ONU par des applaudissements nourris à l'issue du vote.

A l'initiative de l'Autriche, du Brésil, du Mexique, de l'Afrique du Sud et de la Nouvelle-Zélande, les représentants de 141 Etats ont discuté et négocié un texte fondateur d'une nouvelle civilisation débarrassée de la terreur atomique née du largage par les Etats-Unis en août 1945 de bombes atomiques sur les populations civiles japonaises d'Hiroshima et Nagasaki.

L'initiative a été portée par un regroupement d'ONG rassemblées dans la « Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN) ». « *Aujourd'hui, la communauté internationale a rejeté les armes nucléaires et a précisé qu'elles sont inacceptables* », se félicite l'ICAN. En préambule, les promoteurs du traité se disent « *préoccupés par la lenteur du désarmement nucléaire* ». Pour les ONG, le texte « *crée des obligations pour soutenir les victimes de l'utilisation d'armes nucléaires et des essais, et pour réhabiliter les dommages environnementaux causés par ces armes* ».

☒ Ce traité est une première historique permettant aux peuples et aux pays de se libérer de la domination militariste ultime et de s'affranchir du joug de la destruction atomique.

Le traité préconise une interdiction totale du développement, du stockage et de la menace d'utilisation d'armes nucléaires. Il sera ouvert à ratification à partir du 20 septembre et entrera en vigueur dès sa signature par 50 pays.

« *Nous avons réussi à semer les premières graines d'un monde sans armes nucléaires* », s'est félicité l'ambassadrice du Costa Rica, Elayne Whyte Gomez, qui présidait la conférence de l'ONU. Et Beatrice Fihn, directrice d'un mouvement réclamant l'abolition des armes

nucléaires (Abolish Nuclear Weapons) de préciser : « *Il s'agit vraiment d'effacer l'aspect prestigieux des armes nucléaires* » .

Des pays bientôt « hors la loi »

Alors que la grande majorité des pays de la planète adoptent ce traité, les neufs puissances nucléaires détenteurs de l'arme nucléaire –Etats-Unis, Russie, Royaume-Uni, Chine, France, Inde, Pakistan, Corée du Nord et Israël– ont refusé de participer au processus de négociations. Ils se mettent ainsi délibérément hors la loi internationale et, par leur attitude, déni aux autres pays le droit à la paix et à vivre sans la menace permanente de l'holocauste nucléaire.

La plupart des gouvernements des pays de l'organisation militaire pilotée par les Etats-Unis, l'Otan, dont le Japon qui a subi une attaque atomique en 1945, a refusé d'apposer son empreinte au bas de ce traité d'avenir. Dans une attitude belliciste ils estiment que ce traité n'aura aucun impact sur la réduction du stock mondial actuel de quelque 15.000 têtes nucléaires car il ne s'appliquera qu'aux Etats signataires dont ils se sont exclus.

☒ Demeurant accrochés à leur schéma guerrier et conflictuel, de domination et d'exploitation par la menace des peuples et des richesses naturelles, les pays atomisés veulent garder la main et continuer leur business de mort et de chantage permanent. Ainsi la France, les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont dans un communiqué conjoint rejeté à priori l'idée de rejoindre a posteriori les signataires du texte. Une faute énorme et ignoble dont ils devront répondre devant la conscience mondiale.

Poursuivant leur jeu sordide aux bénéfices de leurs patronats respectifs, notamment de l'armement et de l'atome, les chefs des pays nucléarisés continuent de désigner l'autre, le différent, comme l'ennemi; incapables de reconnaître que l'ennemi est en eux-même, dans leur esprit et vision du monde comme terrain de compétition et de rapport de forces d'un autre âge. L'ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley, avait d'ailleurs déclaré à l'ouverture des pourparlers le 27 mars: « ... nous devons être réalistes... qui peut croire que la Corée du Nord accepterait une interdiction des armes nucléaires? »

Dans leur déclaration commune, les pays nucléarisés occidentaux fustigent les 121 pays : « *Cette initiative ignore clairement les réalités de l'environnement sécuritaire international* » ressortant pour l'occasion leur chimère éculée d'un pseudo désarmement « progressif ». Affirmant aussi que leur arsenal atomique sert de dissuasion contre une éventuelle attaque nucléaire ils osent rappeler qu'ils demeurent engagées par le traité de non prolifération nucléaire (TNP). Traité qu'ils ne respectent pas en poursuivant la modernisation de leur arsenal nucléaire respectif à l'image de la France, du missile M51 et du laser-mégajoule.

Un traité TNP constamment bafoué par les puissances nucléaires

Le traité TNP de 1968 rend théoriquement les Etats nucléarisés responsables de la réduction de leurs stocks. Si les pays signataires ont, bon an mal an, commencé à réduire leur arsenal c'était pour mieux le renforcer en terme de puissance de mort et de nouvelles technologies. Un traité de dupes entre super-puissances qui n'a pas conduit à l'objectif annoncé. Un traité dans lequel les peuples ont été systématiquement ignorés et traités comme de la piétaille.

☒ A tel point que le niveau des risques de conflit nucléaire n'ont jamais été aussi élevés depuis la « guerre froide ». Les Etats-Unis et ses caniches alliés, dont la France du banquier

énarque Macron, appellent en permanence à renforcer les sanctions contre un tout petit pays aussi belliciste qu'eux et apeuré : la Corée du Nord. Affirmant même que l'option militaire restait sur la table. Ce pays accélère donc, tout comme les huit autres pays nucléarisés, son programme d'armement balistique et intercontinental en dépit du TNP.

L'impatience grandit, les peuples doivent intervenir

Devant la lenteur du désarmement et finalement l'écran de fumée du TNP, les pays non nucléaires et une part non-négligeable des populations estiment donc qu'il faut reprendre l'initiative. L'impatience grandit. Le traité de désarmement nucléaire signé ce vendredi en est une étape forte en stigmatisant davantage les armes nucléaires. Il aura certainement un impact sur l'opinion publique qui sera mieux à même d'exiger des pouvoirs politico-économico-militaristes en place qu'ils signent enfin ce traité d'interdiction totale des armes nucléaires. Traité qui préserve le présent et l'avenir de chacun et de la planète.

✘ Ainsi l'Article 36 du traité « empêche les Etats nucléaires de se réfugier derrière l'idée qu'ils ne sont pas hors la loi ». L'aspect crucial est que ça change le « paysage juridique » comme l'affirme Richard Moyes, directeur d'une organisation britannique pacifiste. Car si les armes nucléaires sont considérées comme « quelque chose de grande valeur qui donne du pouvoir », le traité vise à en supprimer les raisons et les ambitions mortifères.

A chacun-e d'agir à présent.

La source originale de cet article est [Coordination antinucléaire Sud-Est](#)

Copyright © [Coordination anti-nucléaire Sud-Est](#), [Coordination antinucléaire Sud-Est](#), 2017

Articles Par : [Coordination anti-nucléaire Sud-Est](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca